

PV N °05 (Rectifié)
(Réunion DU 18-12-2024)

FUTSAL

La séance est ouverte sous la Présidence de M^r BACHIR BOURHIM, en présence de MM MOHAMED MAATALAH- JAMAL SERSOUKH -ZOHRA SAGUER.

****ORDRE DU JOUR****
HOMOLOGATION DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

3^{EME} JOURNEE DU 01-12-2024

- **AAH # ASI** : Après vérification au fichier de la ligue, il s'est avéré que le joueur du club ASI EL MOUJAHID ISMAIL titulaire de CIN JB484327 n'a pas purgé sa sanction disciplinaire (PV CRD n° 32 du 23-05-2024 suspendu quatre matchs à compter du 29-04-2024).
A cet effet, l'équipe ASI perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre.
Le club AAH ne bénéficie pas des points de la rencontre
Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club ASI.
Le cas du joueur et l'administrative signature de la feuille du match sont soumis à la CRD.

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

4^{EME} JOURNEE DU 07 ET 08-12-2024

- | | | | | | | | |
|----------|----|-------|----|------|------|-------|-----------|
| - AESA | 02 | DEUX | -- | AAH | 03 | TROIS | HOMOLOGUE |
| - CTD | 01 | UN | -- | AFA | 03 | TROIS | HOMOLOGUE |
| - ASUS | 05 | CINQ | -- | CUT | ZERO | ZERO | HOMOLOGUE |
| - ASATFS | 01 | UN | -- | CSSC | 01 | UN | HOMOLOGUE |
| - ASMFT | 03 | TROIS | -- | OD | 03 | TROIS | HOMOLOGUE |
- **ASI # FC5** : Reserve déposée et confirmé par l'équipe FS5 sur la participation du joueur du club ASI EL MOUJAHID ISMAIL titulaire de CIN JB484327 réserve recevable au fond et à la forme, Après vérification au fichier de la ligue, il s'est avéré que le joueur n'a pas purgé sa sanction disciplinaire (PV CRD n° 32 du 23-05-2024 suspendu quatre matchs à compter du 29-04-2024).
A cet effet, l'équipe ASI perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre.
Une amende de 1 250 dh est infligée au club ASI.
Le club FS5 marque trois point au classement et trois buts pour
Le cas du joueur et l'administrative signature de la feuille du match sont soumis à la CRD.

CHAMPIONNAT HONNEUR I

3^{EME} JOURNEE DU 07 ET 08-12-2024

GROUPE 1 :

- | | | | | | | | |
|--------|----|-------|----|------|----|--------|-----------|
| - ASMM | 02 | DEUX | -- | HUSA | 04 | QUATRE | HOMOLOGUE |
| - ASAA | 03 | TROIS | -- | AAT | 01 | UN | HOMOLOGUE |
- **ASH # ASOM** : Match reporté à une date ultérieure
 - **ASLB # CFC** : Match reporté à une date ultérieure

GROUPE 2 :

-	ASMAF	01	UN	--	CJCDS	04	QUATRE	HOMOLOGUE
-	ASAAF	02	DEUX	--	AMB	05	CINQ	HOMOLOGUE
-	CSAF	04	QUATRE	--	ASNIA	01	UN	HOMOLOGUE
-	USAT	04	QUATRE	--	ASAIA	02	DEUX	HOMOLOGUE

NB :

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15H30.

Président de la CRSR et Q
M^R BACHIR BOURHIM